



# INFOS CLASSES A HORAIRES AMENAGES

## Rentrée 2020

En partenariat avec la Direction des Services départementaux de l'Education Nationale de l'Hérault et la Direction de l'Education de la Ville de Montpellier, le CRR s'engage à une évolution de l'offre en filière horaires aménagés primaire pour la rentrée 2020, dans la perspective du déménagement du conservatoire

### AUJOURD'HUI

Le CRR accueille 117 élèves en cursus CHAM instrumentale Primaire du CE1 au CM2 répartis entre les écoles Auguste Comte et Gambetta

### POUR SEPTEMBRE 2020

- Continuité du cursus CHAM instrumentale en CE2-CM1-CM2 dans les écoles Comte et Gambetta pour les élèves déjà inscrits au dispositif ;
- Implantation de la CHAM instrumentale dans l'école Daviler, avec un recrutement de 15 élèves en CE1 ;
- Implantation d'une filière CHAM vocale dans les écoles Comte et Gambetta en CE1 (15 élèves par école).

## EN 2021

- Ouverture d'une nouvelle filière CHAM instrumentale dans une seconde école (choix non déterminé à ce jour, incombant à la Direction Académique et à la Direction de l'Éducation de la Ville, non au conservatoire).

## LA CHAM VOCALE

Conformément au Bulletin Officiel du 29 août 2002, la CHAM vocale propose 3h30 de cours hebdomadaire répartis en 2 séances.

Les cours réuniront les élèves des 2 écoles Comte et Gambetta et auront lieu à l'école Gambetta.

Ce dispositif impliquera 2 professeurs du CRR qui dispenseront 2h de pratique chorale en tutti et en groupe partiel, 45 minutes de formation musicale et d'éveil corporel et 45 minutes d'éveil vocal.

Le contenu est susceptible d'évoluer du CE1 au CM2 avec l'ajout de nouveaux enseignements complémentaires.

De 2020 à 2022, la Direction de l'éducation de la Ville de Montpellier gèrera les déplacements des élèves « CHAM Instrumentale » CE2, CM1 et CM2, des écoles Comte et Gambetta vers le nouveau conservatoire.

## LA CHAM INSTRUMENTALE

La CHAM instrumentale, pour les élèves entrant en CE1 en septembre 2020 s'inscrit dans un nouveau partenariat avec l'Ecole Élémentaire Daviler.

Les cours auront lieu au CRR Grasset dès le mois de janvier 2021. De septembre à janvier, les élèves se rendront à l'actuel conservatoire.

Les élèves bénéficient d'un aménagement horaire de 5h30 réparti en deux après-midi (le mardi et le vendredi). Le contenu des cours dispensés au CRR concernent les domaines suivants : formation instrumentale, formation musicale et chant choral.

## PROCEDURE D'ADMISSION

Retrait du dossier et inscription du 24 février au 18 mars (Retrait des dossiers auprès de l'école où l'enfant est scolarisé en CP) ou sur le site de la DSDEN34 (<https://www.ac-montpellier.fr/dsden34> ).

Test d'aptitude et rencontre avec les élèves candidats

SAMEDI 28 MARS 2020 (pour la CHAM instrumentale)

SAMEDI 9 MAI 2020 (pour la CHAM vocale)

(Une convocation sera envoyée par mail aux familles). Ce test permet de tester l'appétence des enfants et leur motivation pour s'inscrire dans une activité musicale à dominante vocale soutenue.

Une commission présidée par l'inspecteur d'académie ou son représentant est chargée d'examiner les demandes d'admission. La liste des enfants retenue est établie par cette commission et annoncé par la direction des écoles partenaires.

Les élèves retenus pour la CHAM instrumentale sont invités à venir découvrir les instruments lors de la journée portes-ouvertes le 25 avril prochain.

Chaque enfant sélectionnera trois instruments de son choix. Une rencontre est ensuite prévue le samedi 16 mai au CRR pour tester les instruments sélectionnés avec les professeurs concernés.

Le CRR communiquera l'instrument retenu la semaine suivant cette rencontre.

**Ces dates sont susceptibles d'évoluer en fonction des consignes liées à la situation sanitaire que nous traversons.**

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter

- Mikaël LE PADAN (directeur des Etudes au CRR) [m.lepadan@montpellier3m.fr](mailto:m.lepadan@montpellier3m.fr)

Pour les questions relatives au conservatoire

- Fabien JOUVE (Conseiller pédagogique Arts et Culture) [fabien.jouve@ac-montpellier.fr](mailto:fabien.jouve@ac-montpellier.fr)

Pour les questions relatives à l'école élémentaire